



# NON AUX CAMÉRAS DE SURVEILLANCE PARTOUT DANS LA VILLE !

Quand on jette une grenouille dans une marmite d'eau bouillante, elle en sort directement. Si on la met dans une marmite d'eau froide et qu'on fait bouillir l'eau, elle attend gentille-ment d'être ébouillante. Ça chauffe, ça chauffe,...

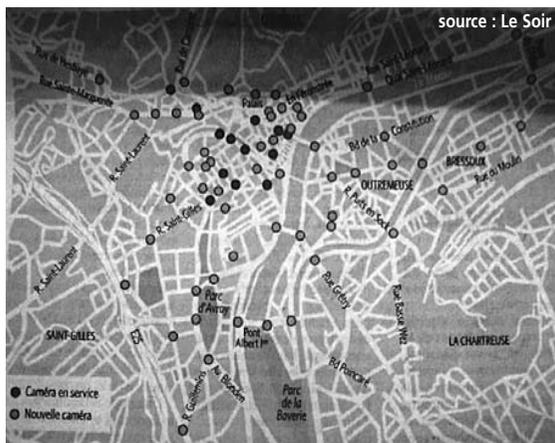
## LA TROISIÈME PHASE D'IMPLANTATION DES CAMÉRAS

### EN PRATIQUE

Suite à une décision du conseil communal, il y aura 109 caméras de surveillance dans le centre de Liège d'ici la fin l'année.

Les caméras ont un champ de vision de 360° et peuvent lire la plaque d'immatriculation d'une voiture à 100 mètres de jour comme de nuit. Elles sont manipulées grâce à un joystick qui permet une rotation et un zoom très rapides.

Un policier est posté en permanence devant les écrans de contrôle.



Ed. resp. : F. Schreuer, 12, r. du Magnolia - Liège — Ne pas jeter sur la voie publique

### ÇA COÛTE TRÈS CHER

Le coût d'installation des caméras est de 3.300.000 euros, auxquels il faut ajouter le prix de l'entretien et les salaires des policiers postés 168 heures / semaine devant les écrans.

**L'ensemble des coûts est équivalent au prix d'environ 22 temps-plein de travailleurs sociaux employés pendant 5 ans (toutes charges comprises).**

# QUELQUES BONNES RAISONS POUR REFUSER LA VIDÉOSURVEILLANCE



Il s'agit d'une **mesure strictement répressive**. Les caméras ne vous protègent pas, elles facilitent simplement la répression (quand elles fonctionnent, ce qui n'est pas toujours le cas, loin s'en faut). Et elles ne sont pas dissuasives dans bien des cas, comme l'a montré l'assassinat de Joe Van Hoelbeck à Bruxelles en avril dernier. La « protection » dont vous pensez peut-être bénéficier est par conséquent complètement illusoire.

Les caméras participent à une dynamique générale de transformation de tous les problèmes sociaux et problèmes sécuritaires. Elles s'inscrivent dans la **logique de la « tolérance zéro »** selon laquelle tout délit, même le plus mineur, doit faire l'objet d'une réponse répressive immédiate et dure de la part des pouvoirs publics. Nous pensons que, dans un certain nombre de cas, la médiation et le travail social sont pourtant bien plus « sécurisants » que la répression à tout crin.

**Ça coûte très cher** (voir verso). Il est absolument inacceptable que la ville investisse des millions d'euros dans un système de caméras alors que tant des besoins essentiels ne trouvent pas de financement. C'est au contraire en développant les systèmes sociaux et les services publics que nous créerons une société où chacun a sa place.

Les caméras constituent, si elles sont mal utilisées, un **véritable instrument de contrôle totalitaire** d'une société. Or le contrôle démocratique de l'usage de ces caméras est parfaitement insuffisant en l'état. On nous dit que les bandes vidéos sont

détruites après 72 heures mais qu'est-ce qui nous le garantit ? On nous dit que les bandes ne seront utilisées que pour certains objectifs précis, mais qu'est-ce qui nous le prouve ? Il n'existe aucune structure de contrôle indépendante, à laquelle les citoyens pourraient s'adresser, pour contrôler l'usage qui est fait des images prises par les caméras. Même le conseil communal n'a pas les moyens d'un contrôle effectif sur l'usage qui est fait de ces caméras.

Les caméras instaurent un **rapport malsain entre les citoyens et les autorités publiques**, basé sur le soupçon et la présomption de culpabilité. Elles modifient les principes sur lesquels sont basés la vie en commun : ce n'est plus la confiance et la responsabilité civile qui priment, mais le contrôle social et policier.

Les caméras donnent un **sentiment très désagréable d'être surveillé en permanence**. Même les gens qui n'ont rien à se reprocher ont des choses à cacher. Une société « transparente » est une société invivable. Le droit à la vie privée est un droit fondamental qui n'a pas à être justifié. Il est inacceptable que des policiers disposent des moyens techniques de prendre des photos de nous, de nos amis, de nos amours,... dès lors que nous les rencontrons dans l'espace public.

## NON AUX CAMÉRAS DE SURVEILLANCE PARTOUT DANS LA VILLE !